

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**

Délai de traitement : 14 jours

**TRAVAUX**

1) **DEMANDEUR** - Particulier  (Nom - Prénom)    Entreprise  (Nom)

	<b>SIRET obligatoire (pour une entreprise)</b>
Activité de l'entreprise :	
Adresse complète :	
Téléphone	E-mail

**Adresse de facturation (si différente)**

Adresse complète :	
Téléphone	E-mail

Travaux mandatés par Nantes Métropole ou la Ville de Nantes : oui – non (si oui, merci de joindre le bon de commande)

2) **LIEU D'OCCUPATION**

N° et rue

	<b>44 _ _ _ NANTES</b>
<i>facultatif : nom et adresse du bénéficiaire des travaux si différents du demandeur</i>	

3) **NATURE DE L'OCCUPATION**

Véhicules <input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	Marque/Modèle/Type de camion (camion-grue, camion-benne, toupie, etc.)	Longueur	Immatriculation (facultatif)	Nb d'emplacements souhaités (un emplacement = 5 m)
1				
2				
3				

<input type="checkbox"/> Nacelle  Emprise au sol : ____m x ____m  Merci de fournir le plan d'implantation souhaitée	<input type="checkbox"/> Benne à gravats  <input type="checkbox"/> Container  <input type="checkbox"/> WC chimiques  Dimensions : ____m x ____m	<input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux / gravats  <input type="checkbox"/> Bungalow  Dimensions : ____m x ____m
<input type="checkbox"/> Échafaudage      Dimensions : ____m x ____m		

4) **DATES ET HORAIRES DE L'OCCUPATION**

<b>Date et heure* de début</b>	/ / à	_ _ h _ _	<b>Date et heure* de fin</b>	/ / à	_ _ h _ _
------------------------------------	-------	-----------	----------------------------------	-------	-----------

\* pour le stationnement de véhicule tarif demi-journée (avant ou après 13h)

S'il s'agit d'une modification ou d'une prolongation, cocher et indiquer le n° de l'autorisation initiale  \_\_\_\_\_

5) **ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée, à ne pas débiter les travaux avant de l'avoir obtenue et à régler les droits d'occupation du domaine public correspondants. Toute annulation non communiquée par écrit dans les 72 h avant l'occupation sera facturée.

**DATE :**

**SIGNATURE :**